

# L'occasion de financement des subventions Savoir

Aline Murekeyisoni & Ping Huang

20 août 2026



# Survol de la présentation

---

- Aperçu de l’occasion de financement
- Processus d’admissibilité
- Structure des comités et sélection
- Processus d’évaluation
- Préparation de la demande
- SARF



# Objectifs et caractéristiques

---

Les subventions Savoir appuient **l'excellence de la recherche** en sciences humaines et sciences sociales

|             |                                                                               |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| CANDIDAT(E) | Chercheur(euse) principal(e); co-chercheur(euse)s et/ou collaborateur(trice)s |
| DURÉE       | 2 – 5 ans                                                                     |
| VALEUR      | 10 000 \$ - 125 000 \$ (Volet A)<br>125 001 \$ - 500 000 \$ (Volet B)         |
| FINANCEMENT | Aucune enveloppe séparée pour les chercheur(euse)s émergent(e)s               |
| ÉCHÉANCIER  | 1 octobre, 2026, à 20h HE <i>(vérifier les dates limites internes)</i>        |

# Statistiques des concours des subventions Savoir (2021-2025)

|                                           | Oct. 2021         | Oct. 2022         | Oct. 2023         | Oct. 2024          | Oct. 2025          |
|-------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| No. de comités                            | 26                | 26                | 26                | 26                 | 26                 |
| No. de demandes admissibles               | (A) 427           | (A) 413           | (A) 508           | (A) 642            | (A) 884            |
|                                           | (B) 657           | (B) 732           | (B) 969           | (B) 1 078          | (B) 1 089          |
|                                           | T: 1 084          | T: 1 145          | T: 1 477          | T: 1 720           | T: 1 973           |
| Taux de succès global                     | (A) 56,44 %       | (A) 50,60 %       | (A) 40,75 %       | (A) 44,9 %         | (A) 45,5 %         |
|                                           | (B) 48,55 %       | (B) 41,12 %       | (B) 30,55 %       | (B) 37,6 %         | (B) 37,3 %         |
| Montant total octroyé                     | (A) 19 452 722 \$ | (A) 17 243 859 \$ | (A) 16 929 169 \$ | (A) 24 336 804 \$  | (A) 40 099 870 \$  |
|                                           | (B) 77 223 393 \$ | (B) 72 226 162 \$ | (B) 69 386 084 \$ | (B) 103 344 826 \$ | (B) 122 619 749 \$ |
| Moyenne des montants octroyés par demande | (A) 80 717 \$     | (A) 82 507 \$     | (A) 81 783 \$     | (A) 84 503 \$      | (A) 99 751 \$      |
|                                           | (B) 242 080 \$    | (B) 239 954 \$    | (B) 234 412 \$    | (B) 255 172 \$     | (B) 302 019 \$     |

# Processus de vérification d'admissibilité

---



# Admissibilité des sujets de recherche

---

- Le CRSH appuie [l'excellence en recherche](#) dans les sciences humaines et sociales: Ce que nous pensons, comment nous vivons et comment nous interagissons les uns avec les autres et avec le monde qui nous entoure.
- Comme expliqué sur les sites web [Admissibilité des sujets de recherche](#) et [Choisir le bon organisme subventionnaire fédéral](#), les projets de recherche qui sont admissibles aux IRSC et au CRSNG **ne sont pas** admissibles au CRSH.
- Les décisions de l'admissibilité du mandat ciblent les **objectifs** et les **résultats** des projets proposés.
- Veuillez noter que « l'emploi de théories, de méthodes et d'hypothèses propres aux sciences humaines n'est pas suffisant à rendre une proposition admissible au financement du CRSH. »
- Il nous fera plaisir de réviser un résumé préliminaire pour l'admissibilité du sujet de recherche – veuillez l'envoyer à : [subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca)

# Objectifs

---

- Les objectifs de la demande doivent correspondre à ceux du [Programme de recherche axée sur la connaissance](#).
- Les projets dont **l’objectif principal** figure parmi les suivants seront déclarés **inadmissibles** :
  - Développement de programme d’enseignement
  - Évaluation de programmes
  - Préparation de matériel pédagogique
  - Organisation d’une conférence ou d’un atelier
  - Numérisation d’une collection
  - Création d’une base de données



# Affiliation principale et statut des candidats

---

## Affiliation principale

### **Personnes candidates et cocandidates :**

affiliation principale doit être avec un [établissement d'enseignement postsecondaire canadien admissible](#).

### **Collaboratrices et collaborateurs :**

aucune affiliation n'est requise.

## Étudiant(e)s au doctorat

Doivent satisfaire à toutes les exigences du doctorat, y compris tous les cours et la défense réussie de leur thèse.

Doivent officiellement établir une affiliation avec un établissement d'enseignement postsecondaire canadien admissible dans les 5 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la subvention (30 septembre 2027) et conserver cette affiliation pour la durée de la subvention.

## Chercheur(e)s de niveau postdoctoral

Doivent officiellement établir une affiliation avec un établissement d'enseignement postsecondaire canadien admissible dans les 5 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la subvention (30 septembre 2027) et conserver cette affiliation pour la durée de la subvention.



# Chercheur(e)s de niveau postdoctoral et étudiants au doctorat

---

- Si admissibles, peuvent soumettre leur demande directement au CRSH.
- Dans le cas d'octroi, l'établissement d'affiliation devra accepter d'administrer la subvention pour que les fonds puissent être versés.
- Les candidat(e)s sont encouragés à communiquer **dès que possible** avec les bureaux de subvention de recherche des établissements admissibles auprès desquels ils cherchent à s'affilier.
  - Vérifier si les établissements **sont disposés ou non** à administrer la subvention en leur nom, et
  - Déterminer les conditions requises pour établir une affiliation appropriée.
- **Rappel** : aucun membre de l'équipe de recherche (candidats, cocandidats, collaborateurs), incluant les chercheurs au niveau postdoctoral, ne peut être rémunéré à partir des fonds de la subvention.

# Budget et outils de recherche

---

- **Budget :**
  - Si plus de 30% du budget proposé est réservé à des dépenses non admissibles, la demande sera déclarée inadmissible.
  - Voir le [Guide d'administration financière des trois organismes](#) et [les règles particulières des subventions Savoirs](#).
- **Outils de recherche admissibles :**
  - Visent directement à atteindre les objectifs pour lesquels une subvention est attribuée;
  - incluent des travaux qui constituent un élément essentiel de leur conception ou de leur utilisation;
  - Peuvent être utilisés dans plusieurs situations ou par plusieurs groupes de chercheurs;
  - Sont de modeste envergure.
- Montant total admissible pour les **outils de recherche** : 10 000 \$ à 100 000 \$
- Pour **en savoir plus**, veuillez consulter les [Lignes directrices sur le financement concernant les outils liés à la recherche et aux activités connexes](#).

# Demandes multiples

Les chercheur(euse)s ne peuvent pas soumettre en tant que candidat(e) une demande de subvention Savoir (**SS**) et une demande de subvention de développement Savoir (**SDS**) au cours d'une même année civile.

**Cependant :** les chercheur(euse)s dont le projet n'a pas été subventionné à l'issue du concours de **SDS** de février 2026 peuvent présenter une demande de **SS** en octobre 2026.

Les chercheur(euse)s qui ont présenté une demande de **SS** en octobre 2026 pourront présenter une demande de **SDS** en février 2027 *à condition que les objectifs de leur recherche se distinguent considérablement.*

**Nouvelle demande :** Un(e) détenteur(trice) de subvention peut présenter une nouvelle demande **pour le même type de subvention**, mais uniquement au cours de la dernière année (celle au cours de laquelle il (elle) reçoit son dernier versement) de la période de sa subvention).

Veuillez consulter le [Règlement du CRSH portant sur les demandes multiples](#)

## Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes (RTSAP)

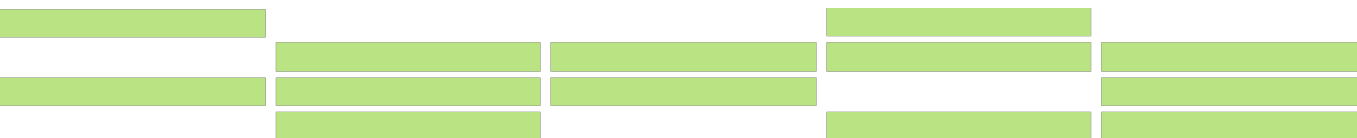
---

- Les projets visant à faire progresser un [domaine de recherche en technologies sensibles](#) sont soumis à des exigences particulières.
- Une demande **n'est pas admissible au financement** si un membre de l'équipe de recherche :
  - est affilié à une organisation militaire, de défense nationale ou de sécurité d'État présentant un risque pour la sécurité nationale du Canada; ou
  - reçoit de celle-ci du financement ou une contribution en nature.
- Cette mesure vise à protéger la sécurité nationale et l'intégrité de la recherche canadienne.
- Pour plus d'informations : [Orientations des trois organismes concernant la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes - Sécurité de la recherche](#)

## Structure des comités

---

- Comité axé sur une seule discipline / comité regroupant un ensemble de disciplines
- Interdisciplinaire ou multidisciplinaire
- Recherche autochtone

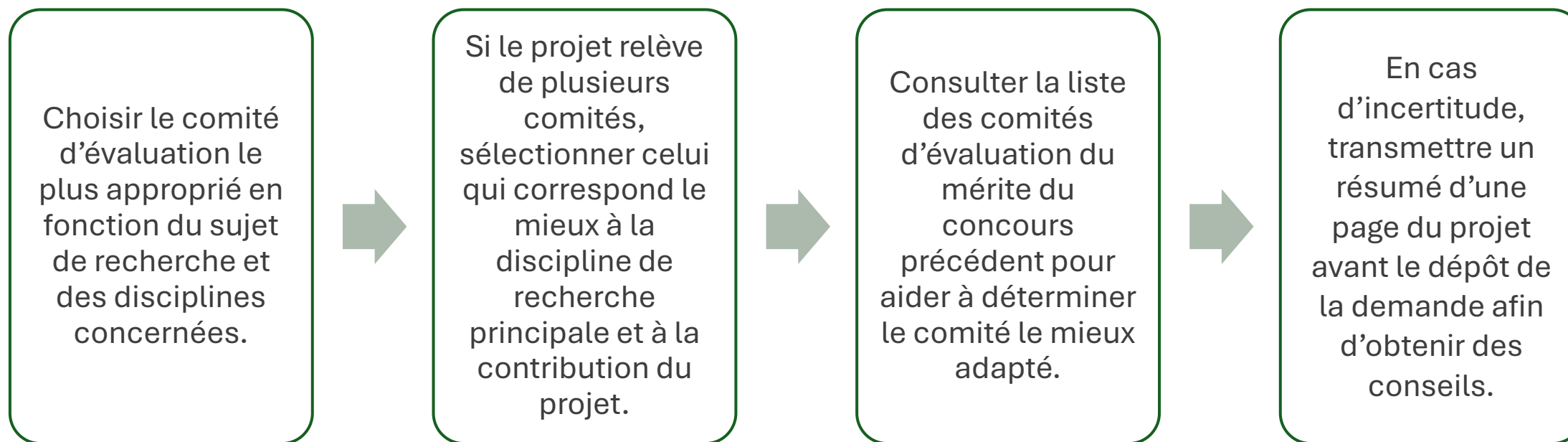


# Comités d'évaluation

|    |                                                                                                                      |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01 | Philosophie                                                                                                          |
| 02 | Histoire                                                                                                             |
| 03 | Beaux-arts et recherche-cr ation                                                                                     |
| 04 | Litt rature                                                                                                          |
| 05 |  tudes m di vales, classiques et religieuses                                                                         |
| 07 | Sciences  conomiques                                                                                                 |
| 08 | Sociologie, d mographie et domaines connexes                                                                         |
| 09 | G ographie, urbanisme et domaines connexes                                                                           |
| 10 | Psychologie                                                                                                          |
| 11 | Sciences politiques et administration publique                                                                       |
| 12 |  ducation et travail social                                                                                          |
| 13 | Anthropologie et arch ologie                                                                                         |
| 14 | Administration, gestion, relations industrielles et domaines connexes                                                |
| 15 | Linguistique et traduction                                                                                           |
| 16 | Communications,  tudes des m dias,  tudes de genres, biblioth conomie et science de l'information, domaines connexes |
| 17 | Droit et criminologie                                                                                                |
| 21 | Recherche autochtone                                                                                                 |
| 22 | Multidisciplinaire ou interdisciplinaire humanit s                                                                   |
| 23 | Multidisciplinaire ou interdisciplinaire sciences sociales                                                           |
| 24 | Comit  d' valuation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes                                            |

# Sélection de comité

---



# Langues officielles : équité et soutien

---

- Les demandes peuvent être soumises en français ou en anglais;
- Les agent(e)s de programme soutiennent la communauté des chercheur(euse)s dans la langue officielle de leur choix;
- Les demandes sont évaluées par des comités entièrement bilingues;
- Les membres de comité peuvent tenir des délibérations dans la langue officielle de leur choix;
- Au cours des 10 dernières années, les taux de réussite en français et en anglais sont demeurés relativement stables, avec certaines variations selon les programmes.



# Recherche autochtone : sélection du comité

---

## Comité de recherche autochtone (comité 21)

Accepte les propositions de recherche dans les domaines ou champs de connaissances académiques admissibles au CRSH qui sont fondées sur la vision du monde autochtone ou qui sont liées aux peuples autochtones.

Comité multidisciplinaire composé de membres qui sont spécialistes en recherche autochtone.

## Recherche autochtone au sein des autres comités

Projets ayant trait à la recherche autochtone, mais pour lesquels les candidat(e)s préfèrent choisir un comité disciplinaire qui correspond d'avantage à la demande ou au profil des chercheur(euse)s.

# Recherche autochtone : outils clés

---

- [Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#) :
  - Définissent les concepts clés pris en considération lors de l'évaluation des demandes de subvention
  - Veillent à ce que la recherche autochtone intégrant les systèmes de connaissances autochtones soit reconnue en tant que contribution scientifique
- Dépenses admissibles :
  - [Directive des trois organismes sur la rémunération des Autochtones participant à des projets financés](#)
  - [Administration financière des trois organismes](#) (cadeaux, honoraires, incitatifs)



# Demandes interdisciplinaires ou multidisciplinaires

---



Une justification de demande d'évaluation multi/interdisciplinaire (obligatoire, max 1 page) devra accompagner toute demande soumise au comités inter/multidisciplinaire axé sur les disciplines des sciences humaines (comité 22) et au comité inter/multidisciplinaire axé sur les disciplines des sciences sociales (comité 23)



Pour les comités recherche autochtone, interdisciplinaires et multidisciplinaires en sciences humaines et sociales : une expertise pertinente peut également être sollicitée auprès du bassin élargi des membres des comités de subventions Savoir pour l'évaluation de votre demande.



À noter : ces comités ne constituent pas le choix approprié pour les projets dont une composante substantielle relève de la recherche en santé ou des sciences naturelles et génie.

## Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes (1) : processus

---

- CÉPITO est un processus d'évaluation commun par les pairs interdisciplinaire pour les projets de recherche incluant des disciplines soutenues par plus d'une agence.
  - Les candidat(e)s doivent présenter leur demande **via l'organisme responsable de la composante dominante du projet de recherche proposé** : Subventions Savoir, Subventions de développement Savoir, Subvention Projet des IRSC, Subventions Horizons de la découverte du CRSNG.
- Les candidat(e)s doivent clairement articuler l'approche interdisciplinaire adoptée et prouver que la recherche portera sur **au moins deux** des disciplines ou sujets suivants :
  - 1) sciences humaines;
  - 2) sciences naturelles et génies; et
  - 3) santé et bien-être.

## Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes (2) : évaluation

---

- Ce comité commun utilise un processus d'évaluation harmonisé, y compris des critères d'évaluation, qui diffère du processus habituel des Subventions Savoir.
- Trois critères d'évaluation à pondération égale :
  - Mérite de la recherche proposée
  - Résultats attendus
  - Dossier du candidat (de la candidate)
- Pour le concours des Subventions Savoir, choisir le comité 24 dans votre formulaire de demande et **remplir une page de demande d'évaluation inter/multidisciplinaire.**
- Pour plus d'information, consulter la page d'accueil du comité, le [Guide d'évaluation par les pairs](#) ou nous envoyer un courriel.

# Processus d'évaluation du mérite

---

- Membres des comités
- Processus d'évaluation des demandes
- Critères d'évaluation et grille de notation
- Rétroaction



# Membres des comités

---

Expertise tirée du milieu postsecondaire et des secteurs public, privé et/ou sans but lucratif, au besoin.

Facteurs pris en considération pour le recrutement :

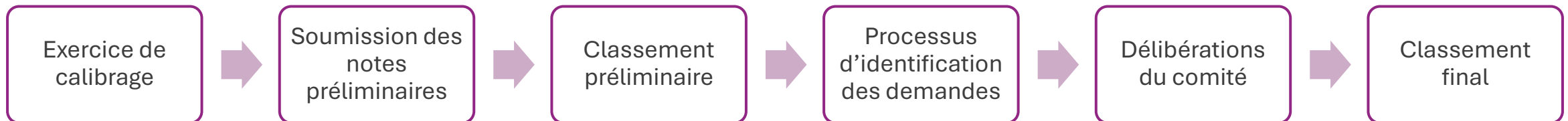
- expertise de recherche (discipline et sous-discipline)
- taille des institutions
- géographie régionale
- bilinguisme
- phase dans le cheminement de carrière
- genre

# Processus d'évaluation des demandes

---

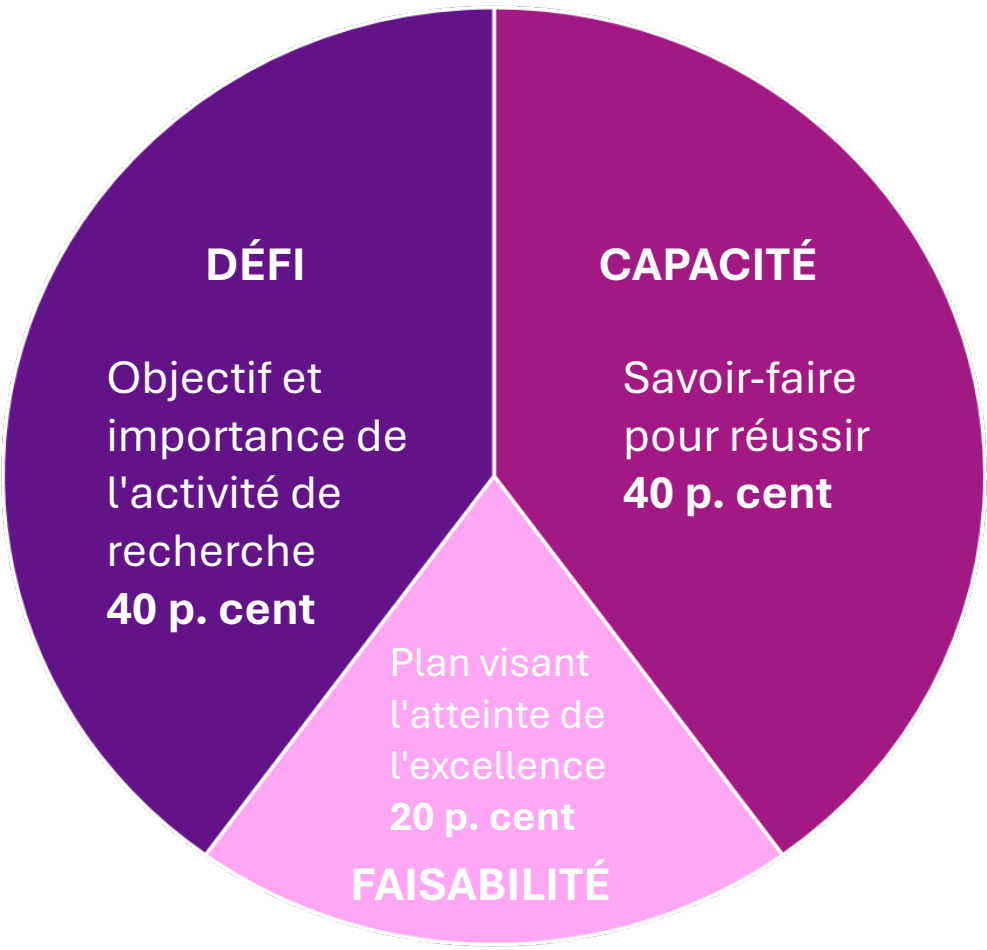
- Comités de sélection : 2 membres comme lecteur (lectrice)
- 2 évaluations externes par demande (si possible)
  - Évaluateurs/évaluatrices suggéré(e)s (sans [conflits d'intérêts](#))
  - Exclusion d'évaluatrices/évaluateurs
  - Les comités tiennent compte des commentaires des évaluateurs externes, mais n'y sont pas liés

## Étapes du processus d'évaluation :





# Critères d'évaluation et grille de notation



| NOTE       | DESCRIPTION         |
|------------|---------------------|
| 5 – 6      | Très bon– excellent |
| 4 – 4.9    | Bon – Très bon      |
| 3 – 3.9    | Satisfaisant – Bon  |
| Moins de 3 | Insatisfaisant      |



# Établissements de petite taille : mesures d'évaluation du mérite pour soutenir les chercheurs

---

- Représentation diversifiée des établissements (taille, type et région) dans la composition des comités.
- Des considérations précisées dans le Guide des membres de comité et diffusion d'une liste des établissements par taille et type.
- Identification des demandes provenant de petites institutions lors de l'évaluation du mérite.
- Considérations pour l'évaluation :
  - Option « Sans objet » pour l'évaluation des composantes de formation à la recherche;
  - Prise en compte de la taille de l'établissement pour l'évaluation de la pertinence du budget.

# Communication des résultats

---

Les résultats sont communiqués aux candidat(e)s individuellement via l'extranet du CRSH.

Les candidat(e)s reçoivent les documents suivants :

Avis de décision  
(incluant les  
statistiques du comité  
et du concours)

Avis d'attribution (si la  
demande est  
subventionnée)

Modalité des  
subventions (si  
la demande est  
subventionnée)

Évaluations  
externes reçues

Formulaire  
d'évaluation du  
comité (si la  
demande a été  
discutée)

# Initiatives conjointes

| Initiative conjointe                                                                             | Description                                                                                                                                                                                     | Financement                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Initiative de la Fondation canadienne pour l'innovation</u> (Fonds des leaders John-R.-Evans) | Enveloppes de soutien à la recherche sous forme d'infrastructures et d'une partie des coûts d'exploitation et de maintenance par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) | Jusqu'à 40 % des coûts admissibles d'infrastructure d'un projet                |
| <u>Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale</u>                              | Soutient la recherche alignée sur les domaines d'intérêt des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale.                                                                 | 20 000 \$ par année pendant 3 ans (60 000 \$ au total)                         |
| <u>Mitacs Accélération</u>                                                                       | Soutient les stages de recherche pour les étudiantes et étudiants ainsi que les chercheuses et chercheurs au niveau postdoctoral au sein d'organisations canadiennes non universitaires.        | À partir de 15 000 \$ pour un projet comprenant de 3 à 8 stages de quatre mois |
| <u>Initiative de recherche sur la participation au sport</u>                                     | Soutient la recherche portant sur les enjeux liés à l'amélioration de la participation au sport au Canada.                                                                                      | Jusqu'à 15 000 \$                                                              |

# Préparation de la demande

- Le CV du CRSH et le formulaire de demande
- Passer en revue les différentes sections du formulaire de demande
- Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications
- Établissements de petite taille: conseils
- Lignes directrices sur l'utilisation de l'IA



# Le CV du CRSH et le formulaire de demande

## Subventions Savoir – Concours d’octobre 2026

| Sommaire                                 |                                                                                     |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Valeur                                   | Volet A : de 10 000 \$ à 125 000 \$<br>Volet B : de 125 001 \$ à 500 000 \$         |
| Durée                                    | De 2 à 5 ans                                                                        |
| Date limite de présentation des demandes | 1 <sup>er</sup> octobre 2026 (20 h, heure de l’Est)                                 |
| Annonce des résultats                    | Avril 2027                                                                          |
| Faire une demande                        | <a href="#">Soumettre une demande</a><br><a href="#">Consulter les instructions</a> |

# Le formulaire de demande

Mon portfolio

RAPPEL

Pour être admissible à présenter une demande de subvention au CRSH, les candidats doivent avoir soumis leurs rapports d'activités ou de recherche finaux pour toutes les subventions qu'ils ont déjà reçues du CRSH.

NOUVEAU - CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je comprends que le maintien de la confiance du public à l'égard de l'intégrité des chercheurs est essentiel à l'établissement d'une société axée sur le savoir. Lorsque je présente une demande, lorsque je joins mon CV à la demande d'un autre chercheur ou établissement, ou lorsque j'accepte le financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ou du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), je confirme avoir lu toutes les politiques de ces organismes qui se rapportent à mes travaux de recherche et que j'accepte de les respecter, y compris le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#). Dans les cas de violation grave des politiques des organismes subventionnaires, ces derniers peuvent divulguer publiquement tout renseignement pertinent qui est d'intérêt public, y compris mon nom, la nature de la violation, le nom de l'établissement où j'ai travaillé au moment de la violation, le nom de l'établissement où je travaille actuellement et les recours pris à mon endroit. J'accepte qu'il s'agit d'une condition pour présenter une demande aux organismes ou pour recevoir des fonds des organismes et je consens à cette divulgation.

(Pour plus de détails, veuillez consulter le document [Questions et réponses sur le consentement de divulgation de renseignements personnels](#).)

Curriculum vitae

État: **En suspens**  
Dernière mise à jour: 2023/09/29 - 13:43:06

Visualiser  Vérifier

En règle générale, n'oubliez pas de sauvegarder, dans vos fichiers personnels, une copie de vos documents et des renseignements relatifs à votre demande, y compris le texte saisi dans les champs votre demande. Vous pouvez aussi sauvegarder localement une copie de l'aperçu PDF de votre demande.

Liste des formulaires de demande

Veuillez choisir l'un des formulaires suivants à partir du menu déroulant (demandes, invitations acceptées ou rapports finaux de recherche).

Demandes

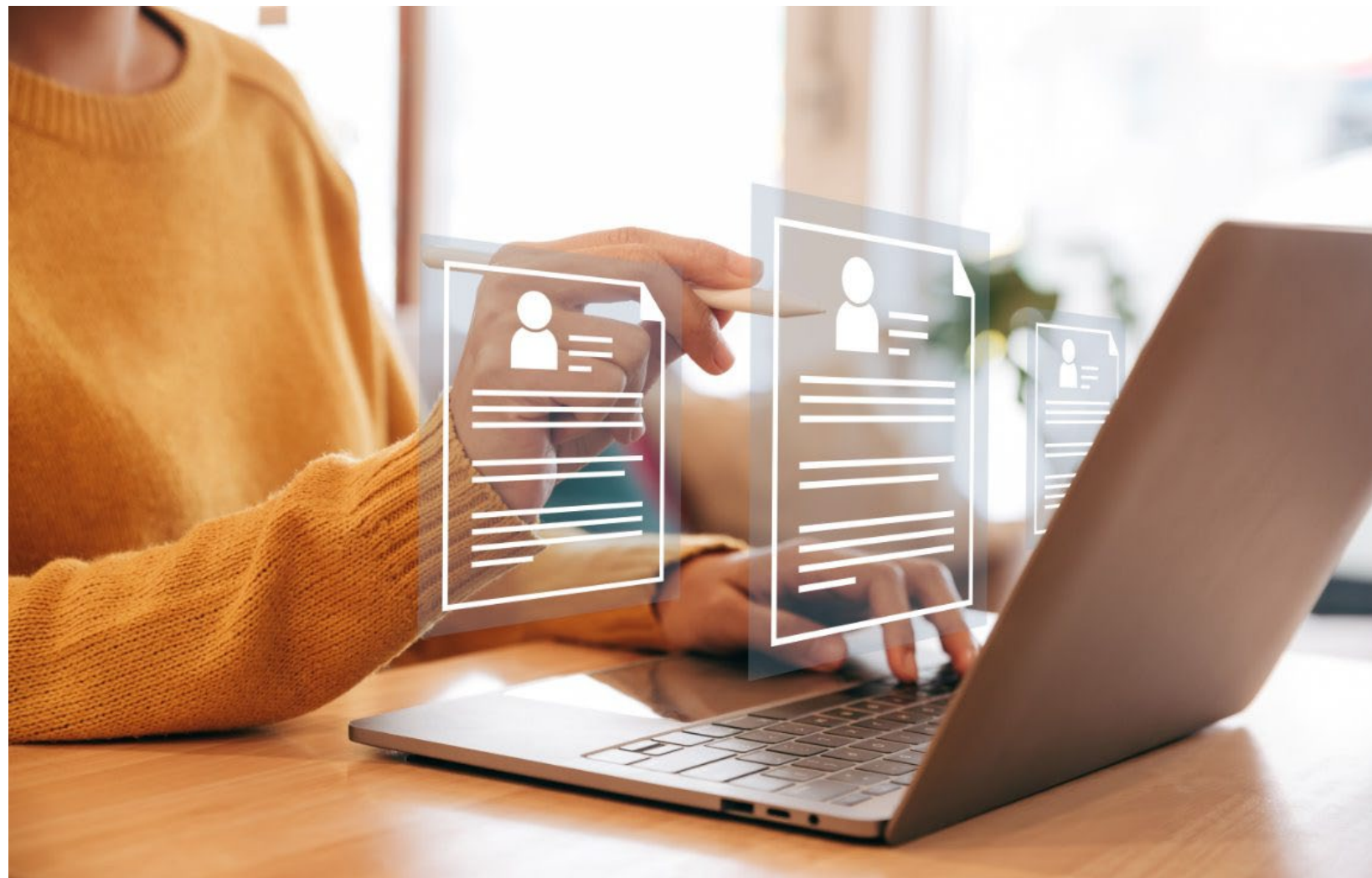
▼

Créer un nouveau formulaire de demande



## CV du CRSH ou CV narratif (TCV)?

Le CV exigé pour le concours des Subventions Savoir de 2026 est **le CV du CRSH**.





# Préparation de la demande

## Réponse à des critiques précédentes

Occasion de justifier le choix lié au plan de la recherche ou d'expliquer comment les commentaires reçus lors du concours précédent ont été utilisés pour améliorer la proposition actuelle.

## Résumé de proposition

Doit être clair, complet et dans un langage accessible (peut être utilisé par les médias si la recherche est subventionnée).

## Description détaillée

**Objectifs de la recherche :** clairs et précis. Doivent répondre aux questions : pourquoi faites-vous cette recherche? Pourquoi est-ce important?

**Revue de la littérature :** complète et à jour, doit bien situer la recherche proposée.

Décrire clairement le **cadre théorique ou l'approche conceptuelle**.

S'assurer que la **méthodologie répond aux objectifs** de la recherche et est en lien avec le personnel impliqué.

## Plan de mobilisation des connaissances

---

- Créatif et original, fournir la justification du plan
- Rejoindre les populations d'intérêt ou le grand public, lorsque pertinent
- Décrivez comment vous allez maximiser les résultats de votre recherche et assurer leur pérennité. Voir les [Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace](#).
- Les frais associés au libre accès sont évalués à la qualité et à la pertinence des plans de mobilisation des connaissances. Les candidat(e)s doivent démontrer et justifier le choix de revues de publication.
- Une mobilisation efficace des connaissances implique de prendre en compte la gestion, le stockage et la conservation des données, le cas échéant, à la lumière de la [Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#).

# La science ouverte

- La [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#) actuelle de 2015 exige que les articles faisant état des résultats de travaux de recherche financés par les trois organismes subventionnaires qui sont publiés dans des revues avec un comité de lecture **doivent être librement accessibles** dans les 12 mois suivant leur publication dans :
  - *des dépôts en ligne institutionnels/disciplinaires; ou*
  - *des revues spécialisées qui offrent le libre accès*
- Les trois agences encouragent également la publication de livres en format libre accès.
- Une révision de la politique est en cours. [La version révisée provisoire de la Politique](#) a été publiée pour consultation publique en février 2025. La politique révisée [sera publiée d'ici la fin de l'année 2026](#).
  - La date d'entrée en vigueur de la politique est à déterminer.
  - La politique exigera que les articles soient librement accessibles dès leur publication - les articles publiés avec une période d'embargo ne seront pas admissibles.
- Les frais associés au libre accès sont évalués à la qualité et la pertinence des plans de mobilisation des connaissances du projet. Les candidat(e)s doivent démontrer et justifier le choix de revues de publication.
- **À venir :** Les trois organismes finalisent actuellement une approche de mise en œuvre pour le dépôt des données de recherche, conformément à la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#). La publication de cette approche est prévue d'ici la fin de 2026.

# Équipe de recherche, résultats les plus récents et formation des étudiant(e)s (1)

---

Justifier le choix des membres de l'équipe en fonction de la nature du projet.

Décrire le rôle et les tâches que les membres effectueront.

Décrire les travaux assignés au corps étudiant.

Le projet doit offrir des possibilités significatives de formation à la recherche et cette formation doit contribuer aux objectifs du projet de recherche.

Consulter les [Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace.](#)

## Équipe de recherche, résultats les plus récents et formation des étudiant(e)s (2)

---

**Objectif du programme :**

favoriser l'excellence en recherche en soutenant principalement les activités et les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet.

**Justification budgétaire requise :**

les salaires du personnel hautement qualifié, y compris les postdoctorant(e)s et les étudiant(e)s, doivent être clairement justifiés. Si une part excessive du budget est consacrée au salaire des postdoctorants, sans justification adéquate, cela peut entraîner une faible note au critère de faisabilité.

**Leadership scientifique :**

la direction intellectuelle du projet doit être assurée par la personne candidate.

**Rappel :**

les fonds de la subvention ne peuvent pas être utilisés pour rémunérer les membres de l'équipe (y compris les postdoctorants)

# Budget et justification

- S’assurer que les budgets proposés sont raisonnables et bien justifiés.
- **Principe du financement minimal nécessaire.**
- Le budget doit être lié aux objectifs de recherche et à la méthodologie.
- Décrire les contributions (en espèces et en nature) provenant d’autres sources.
- Échec automatique pour le critère faisabilité si 50 % ou plus des dépenses sont insuffisamment justifiées ou inadéquates.
- Risque d’échec si 30 % ou plus des dépenses sont insuffisamment justifiées ou inadéquates.
- Voir le [Guide d’administration financière des trois organismes](#) et les [Lignes directrices pour les contributions en espèces ou en nature](#).

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |

# Interruptions de carrière et circonstances spéciales

---

- Le CRSH demande aux comités d'évaluation du mérite de tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales qui ont affecté le dossier de recherche d'un(e) candidat(e) ou d'un(e) cocandidat(e).
- **Interruption de carrière :** lorsqu'un(e) chercheur(euse) interrompt ses travaux de recherche pour une longue période, pour des raisons médicales, administratives, familiales ou autres ou pour des raisons liées à la pandémie de COVID-19.
- **Circonstances spéciales :** ralentissements de la productivité de la recherche ou toute autre circonstance ayant un impact distinctif sur la progression des carrières universitaires.
- Les candidat(e)s peuvent téléverser une page entière dans la section Interruptions de carrières et circonstances spéciales.
- Pour les cocandidat(e)s, cette page est ajoutée à la cinquième page du module « Contributions à la recherche » (un total de 5 pages au lieu de 4).

# Établissements de petite taille : conseils et astuces pour les candidat(e)s

---

- Les candidat(e)s issus des établissements de petite taille peuvent décrire les impacts de cette situation dans la section de leur CV consacrée aux interruptions de carrière et aux circonstances particulières (au cours des six dernières années).
- Exemples :
  - une lourde charge d'enseignement et/ou des tâches administratives
  - impact sur leur productivité de la recherche et/ou les activités de formation des étudiants (p. ex. absence de programme d'études supérieures dans l'établissement, effets sur les possibilités de supervision)
- **Toutes les dépenses doivent néanmoins être bien justifiées dans la demande.**



## Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de recherche

---

**Politiques applicables:** deux exigences clés décrites dans le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#) et la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#) continuent à guider les processus de demande et d'évaluation des organismes:

1. la candidate ou le candidat désigné dans la demande est responsable, en dernier ressort, du contenu intégral de la demande;
2. la protection de la vie privée, la confidentialité, la sécurité des données et la protection de la propriété intellectuelle doivent être considérées comme prioritaires lors de l'élaboration et de l'évaluation des demandes de subvention.

### **Voir aussi:**

- [Lignes directrices sur l'utilisation de l'IA générative dans l'élaboration des demandes de subvention](#)
- [Lignes directrices sur l'utilisation de l'IA générative dans l'évaluation des demandes de subvention](#)

# Le Service d'aide à la recherche en français (SARF) de l'Acfas

## C'est quoi ?

Le SARF est un service de soutien à la recherche qui accompagne les chercheurs et chercheuses dans la préparation et la révision de leurs demandes de subvention **soumises en français** aux trois conseils subventionnaires fédéraux.

Nous aidons à optimiser vos demandes pour les rendre encore plus **convaincantes et stratégiques**, et ainsi maximiser leur potentiel de financement.

## Nos services

- *Révision administrative et stratégique des demandes de subventions de recherche*
- *Webinaires d'information en français sur les différents programmes de financement*
- *Coordination de révisions externes par les pairs des propositions de recherche*

## Pour qui ?

Exclusivement pour les chercheurs et chercheuses en **milieu francophone minoritaire** (hors Québec)

## Comment l'utiliser ?

Services offerts dans le cadre d'**ententes de partenariat** avec les établissements d'enseignement postsecondaire hors Québec

## Établissements partenaires

- |                                         |                                 |
|-----------------------------------------|---------------------------------|
| • Campus Saint-Jean                     | • Université Brandon            |
| • Université Carleton                   | • Université Laurentienne       |
| • Université Saint-Paul                 | • Université de Moncton         |
| • Université de l'Ontario français      | • Université de Saint-Boniface  |
| • Université de la Colombie-Britannique | • Université de la Saskatchewan |
| • Université Simon Fraser               | • Université de Winnipeg        |
| • Université de Victoria                | • Université de Toronto         |
| • Université de Regina                  | • Université York               |
|                                         | • Université Western            |

**Thierry Drapeau, PhD**

Directeur

[thierry.drapeau@acfas.ca](mailto:thierry.drapeau@acfas.ca)

514-849-0045, poste 236

<https://www.acfas.ca/communaute/sarf>

# Présentation de votre demande (1)

Commencez tôt, surtout si vous avez une équipe. **Les CVs des membres d'équipe peuvent bloquer la demande s'ils ne sont pas complets!**



## Candidat(e)s

Remplir et vérifier la demande et le CV CRSH.

S'assurer que tous les cocandidat(e)s et collaborateurs(trices) ont joint les documents pertinents.

Soumettre la demande pour l'approbation de l'établissement.



## Cocandidat(e)s

Créer et vérifier le CV CRSH.

Accepter l'invitation et téléverser les contributions de recherche (PDF).



## Collaborateurs(trices)

Compléter un profil.

Accepter l'invitation.

# Présentation de votre demande (2)

- Remplir tous les champs obligatoires.
- Téléverser toutes les pièces jointes électroniques.
- Vérifier et visualiser votre demande!
- Appuyer sur le bouton « Soumettre » (afin de soumettre au bureau de la recherche).
- Les établissements transmettent les demandes au CRSH.
- **Responsabilité de l'administrateur de la recherche ou de l'administrateur financier :**
  - Le CRSH s'attend à ce que les administrateurs de recherche valident les informations contenues dans la demande, et qu'en transmettant la demande au CRSH, les administrateurs de recherche s'assurent que la personne candidate est affiliée à l'établissement et que l'établissement est disposé à administrer toute subvention reçue conformément aux politiques du CRSH.
- Laisser suffisamment de temps, tenir compte des dates limites internes.

## Liens utiles :

- [Instructions pour les candidat\(e\)s](#)
- [Instructions pour les cocandidat\(e\)s](#)

NOTE : les étudiant(e)s de dernière année au doctorat et les chercheur(euse)s postdoctoraux (postdoctorales) peuvent soumettre leur demande directement au CRSH. Nous recommandons de contacter, au début du processus, le bureau de recherche de l'établissement où ils (elles) seront affilié(e)s afin de confirmer qu'il serait disposé à administrer les subventions.

# Accessibilité dans les programmes et les services du CRSH

---

- Divers types de mesures d'adaptation disponibles
- Demandez une mesure d'adaptation en remplissant [ce formulaire](#)

Présenter votre demande de mesure d'adaptation **le plus tôt possible.**

Pour toute question au sujet de l'accessibilité, veuillez nous envoyer un courriel à [accessibility-accessibilite@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:accessibility-accessibilite@sshrc-crsh.gc.ca)

# MERCI!

## **Subventions Savoir**

TEL.: 1-855-275-2861

Courriel : [subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:subventionssavoir@sshrc-crsh.gc.ca)

## **Soutien lié aux formulaires de demandes électroniques**

Tél. : 613-995-4273

Courriel : [soutienweb@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:soutienweb@sshrc-crsh.gc.ca)

## **Restez au courant**

Visiter notre site-web : [Conseil de recherches en sciences humaines](http://www.sshrc-crsh.gc.ca)

Abonnez-vous à notre infolettre : [Dialogue](#)

